JOURNAL OFFICIEL



DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MÉMORIAL B

N° 1676 du 6 mai 2022

Règlement communal - Commune de Frisange Modification du règlement-taxe relatif à la participation au financement des équipements collectifs.

En séance du 27 octobre 2021 le conseil communal de Frisange a modifié le règlement-taxe relatif à la participation au financement des équipements collectifs.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 1^{er} avril 2022 et par décision ministérielle du 19 avril 2022 et publiée en due forme.

